

Bordereau attestant l'exactitude des informations - ANGERS - 4901 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 25/07/2024 - 12514 - 2022 B 02667 - 921 719 522 - RIVAGE

RIVAGE
Société par actions simplifiée
au capital de 200 000 euros
Siège social : Allée des Capucins
49400 DISTRE
921 719 522 RCS ANGERS

LE 22 JUL 2024
A 15 H 00
CONFERENCE

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

DU 31 DECEMBRE 2023

DEUXIEME RESOLUTION - AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE

31 DECEMBRE 2022 - DISTRIBUTION DE DIVIDENDES

L'assemblée générale décide d'affecter la perte de l'exercice s'élevant à -2 662,05 euros de la manière suivante :

Origine

- Résultat déficitaire de l'exercice : -2 662,05 euros.

Affectation

- Au report à nouveau, soit -2 662,05 euros.

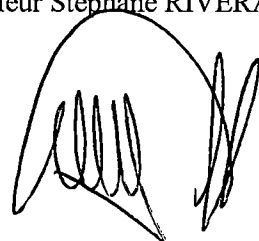
Rappel des dividendes distribués

L'assemblée générale prend acte que s'agissant du premier exercice social, il n'a jamais eu lieu à distribution de dividendes.

VOTE DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Pour copie certifiée conforme,
Le Président
Monsieur Stéphane RIVERAIN



RIVAGE
Société par actions simplifiée
au capital de 200 000 euros
Siège social : Allée des Capucins
49400 DISTRE
921 719 522 RCS ANGERS

ARRÊTÉ AU GREFFE DE
LE 22 JUL. 2024

RAPPORT SPECIAL
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

Mesdames, Messieurs,

Nous vous indiquons qu'aucune convention n'a été autorisée au cours de l'exercice écoulé visé par l'article L 227-10 du Code de commerce.

Fait à Distré.

Le 31/12/2023.

Le Président
Monsieur Stéphane RIVERAIN



SARL A.C.E.O.

INSCRITE AU TABLEAU DE L'ORDRE DES PAYS DE LOIRE

SAS RIVAGE

Allée des capucins

49400 DISTRE

RAPPORT ANNUEL DE L'ENTREPRISE

Exercice clos le : 31 décembre 2023

4 PLACE MARC LECLERC-49400 SAUMUR

Tél 0241512749 - Fax

E-mail : accueil@aceo.fr

1

BILAN - ACTIF

DGFIP N° 2050 - SD 2024
Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts).

N°15949*06

Désignation de l'entreprise : <u>SAS RIVAGE</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* <u>12</u>				
Adresse de l'entreprise <u>Allée des capucins 49400 DISTRE</u>		Durée de l'exercice précédent* <u>1</u>				
Numéro SIRET* <u>92171952200010</u>		Néant ☐ *				
		Exercice N clos le, <u>31/12/2023</u>				
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3		
Capital souscrit non appelé TOTAL (I)		AA				
AC IIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement*	AB	AC		
		Frais de développement*	CX	CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG		
		Fonds commercial (1)	AH	AI		
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO		
		Constructions	AP	AQ		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS		
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU		
		Immobilisations en cours	AV	AW		
		Avances et acomptes	AX	AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT		
		Autres participations	CU	CV	2 400 000	
		Créances rattachées à des participations	BB	BC		
		Autres titres immobilisés	BD	BE		
		Prêts	BF	BG		
		Autres immobilisations financières*	BH	BI		
	TOTAL (II)		BJ	2 400 000	BK	2 400 000
AC IIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM		
		En cours de production de biens	BN	BO		
		En cours de production de services	BP	BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS		
		Marchandises	BT	BU		
	CREANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW		
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	256 800	BY	256 800
		Autres créances (3)	BZ	56 538	CA	56 538
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE		
Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	55 142	CG	55 142	
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI			
	TOTAL (III)	CJ	368 480	CK	368 480	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Ecart de conversion actif* (VI)	CN				
TOTAL GENERAL (I à VI)		CO	2 768 480	IA	2 768 480	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes:	CP	(3) Part à plus d'1 an :	CR	
Clause de réserve de propriété : *		Immobilisations :	Stocks :	Créances :		

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032 -NOT-SD

Désignation de l'entreprise		SAS RIVAGE		Néant ☐ *		
				Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :200 000.....)			DA	200 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD		
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * ☐ EJ)			DG		
	Report à nouveau			DH	-2 662	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	997 611	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (I)			DL	1 194 949	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM	
Avances conditionnées			DN			
TOTAL (II)			DO			
PROVISIONS pour risques et charges	Provisions pour risques			DP		
	Provisions pour charges			DQ		
	TOTAL (III)			DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	1 427 915	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)			DV	102 085	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	504	
	Dettes fiscales et sociales			DY	43 027	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
	Autres dettes			EA		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB		
TOTAL (IV)			EC	1 573 531		
Ecart de conversion passif *			TOTAL (V)		ED	
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	2 768 480		
REVENUS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			1B	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
			Ecart de réévaluation libre	1D		
			Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	361 110
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH		

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

copie certifiée conforme

Désignation de l'entreprise		SAS RIVAGE		Néant ☐ *		
				Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB	28	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	28	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	198	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	198	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	-170	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK	47 536	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	1 118 728	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	121 117	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)				HN	997 611	
RENVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO	
	(2)	Dont	{ produits de locations immobilières		HY	
			{ produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG	
	(3)	Dont	{ - Crédit-bail mobilier *		HP	
			{ - Crédit-bail immobilier		HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêts général (article 238 bis du CGI)			HX	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies du CGI)			RC	
		Dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D du CGI)			RD	
	(9)	Dont transfert de charges			A1	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		(dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS A5)	A2	
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4	
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles		Facultatives A6	Obligatoires A9	
		dont cotisations facultatives Madelin A7				
		dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8				
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :				Exercice N	
				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
RELEVÉ CA 02/2023 CHQ APE				198		
Ecart de règlement					2	
Ecart de règlement					3	
Ecart de règlement					3	
Ecart de règlement					3	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :				Exercice N	
				Charges antérieures	Produits antérieurs	

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise										SAS RIVAGE										Néant ☐ *					
CADRE A		IMMOBILISATIONS								Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice				Augmentations											
										1				Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2				Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3							
INCURR.	Frais d'établissement et de développement								TOTAL I		CZ		D8		D9										
	Autres postes d'immobilisations incorporelles								TOTAL II		KD		KE		KF										
CORPORELLES	Terrains										KG		KH		KI										
	Constructions	Sur sol propre		[Dont Composants		L9				KJ		KK		KL											
		Sur sol d'autrui		[Dont Composants		M1				KM		KN		KO											
		Installations gales, agencés*, aménagements des constructions		[Dont Composants		M2				KP		KQ		KR											
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		[Dont Composants		M3				KS		KT		KU											
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *										KV		KW		KX									
		Matériel de transport *										KY		KZ		LA									
		Matériel de bureau et mobilier informatique										LB		LC		LD									
		Emballages récupérables et divers *										LE		LF		LG									
	Immobilisations corporelles en cours										LH		LI		LJ										
	Avances et acomptes										LK		LL		LM										
	TOTAL III										LN		LO		LP										
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence										8G		8M		8T									
		Autres participations								1 500 000		8U		8V		8W	900 000								
Autres titres immobilisés										1P		1R		1S											
Prêts et autres immobilisations financières										1T		1U		1V											
TOTAL IV								1 500 000		1Q		1R		1S	900 000										
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)								1 500 000		0G		0H		0J	900 000										
CADRE B		IMMOBILISATIONS								Diminutions				Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice				Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence							
										par virements de poste à poste 1				par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2				3				Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4			
INCURR.	Frais d'établissement et de développement								TOTAL I		IN		C0		D0		D7								
	Autres postes d'immobilisations incorporelles								TOTAL II		IO		LV		LW		1X								
CORPORELLES	Terrains										IP		LX		LY		LZ								
	Constructions	Sur sol propre				IQ				MA		MB		MC											
		Sur sol d'autrui				IR				MD		ME		MF											
		Inst. gales, agencés et am. des constructions				IS				MG		MH		MI											
		Installations techniques, matériel et outillage industriels				IT				MJ		MK		ML											
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agencés, aménagements divers				IU				MM		MN		MO											
		Matériel de transport				IV				MP		MQ		MR											
		Matériel de bureau et informatique, mobilier				IW				MS		MT		MU											
		Emballages récupérables et divers *				IX				MV		MW		MX											
	Immobilisations corporelles en cours										MY		MZ		NA		NB								
	Avances et acomptes										NC		ND		NE		NF								
	TOTAL III										IY		NG		NH		NI								
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence										IZ		0U		M7		0W							
		Autres participations										I0		0X		0Y	2 400 000	0Z							
Autres titres immobilisés										I1		2B		2C		2D									
Prêts et autres immobilisations financières										I2		2E		2F		2G									
TOTAL IV										I3		NJ		NK	2 400 000	2H									
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)										I4		0K		0L	2 400 000	0M									

*Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION
SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SAS RIVAGE						Néant ☒ *
Exercice N clos le 31/12/2023						
CADRE A	Détermination du montant des écarts (col.1 - col.2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1 - col.2) - col.5 (5)] 6
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						
(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du CGI et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2. (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation. (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement. (4) Ce montant comprend : a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4; b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051-SD) à la ligne "Provisions réglementées".						
CADRE B	DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL					
1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE.....						
2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE.....						-
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE.....						=
Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale. Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan. De même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation. Ligne 2 : inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.						

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise SAS RIVAGE										Néant ☒ *	
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *									
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN			
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ			
Autres immobilisations incorporelles		PE		PF		PG		PH			
TOTAL I		RK		RM		RN		RO			
Terrains		PI		PJ		PK		PL			
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ			
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU			
	Inst.générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY			
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC			
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD		QE		QF		QG			
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK			
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL		QM		QN		QO			
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT			
TOTAL II		QU		QV		QW		QX			
TOTAL GENERAL (I + II)		ØN		ØP		ØQ		ØR			
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
		DOTATIONS			REPRISES						
Immobilisations amortissables		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel	Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice			
Frais établissement		M9		N1		N2		N3			
Fonds commercial		RP		RQ		RR		RS			
Autres immobilisations incorporelles		N7		N8		P6		P7			
TOTAL I		RW		RX		RY		RZ			
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5			
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3			
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1			
	Inst. gales, agenc am. divers	S5		S6		S7		S8			
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6			
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc et am. divers	U1		U2		U3		U4			
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2			
	Mat.bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9			
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7			
TOTAL II		X2		X3		X4		X5			
Frais d'acquisition de titres de participations		NL				NM					
TOTAL III											
Total général (I + II + III)		NP		NQ		NR		NS			
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)		NW		Total général non ventilé (NS+NT+NU)		NY		Total général non ventilé (NW-NY)			
								NZ			
CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *									
		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice			
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9		Z8			
Primes de remboursement des obligations						SP		SR			

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise		SAS RIVAGE		Néant ☒ *		
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II du CGI) *	3U	TD	TE	TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI	
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR	
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S	
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y	
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C	6D
		- corporelles	6E	6F	6G	6H
		- Titres mis en équivalence	Ø2	Ø3	Ø4	Ø5
		- titres de participation	9U	9V	9W	9X
		- autres immobilisations financières (1) *	Ø6	Ø7	Ø8	Ø9
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S	
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A	
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA	
	TOTAL GENERAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD	
Dont dotations et reprises	{ - d'exploitation - financières - exceptionnelles	UE	UF			
		UG	UH			
		UJ	UK			
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.					10	

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.
 NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l' entreprise : SAS RIVAGE										Néant ☐ *			
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES				Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations				UL		UM		UN				
	Prêts (1) (2)				UP		UR		US				
	Autres immobilisations financières				UT		UV		UW				
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux				VA								
	Autres créances clients				UX	256 800		256 800					
	Créance représentative de titres prêts ou remis en garantie* (Provision pour dépréciation antérieurement constituée* UO)				ZI								
	Personnel et comptes rattachés				UY								
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				UZ								
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices			VM	54 324		54 324					
		Taxe sur la valeur ajoutée			VB	2 214		2 214					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés			VN								
		Divers			VP								
	Groupe et associés (2)				VC								
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)				VR								
	Charges constatées d'avance				VS								
TOTAUX				VT	313 338	VU	313 338	VV					
RENVOLS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice			VD								
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice			VE								
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			VF								
CADRE B		ÉTAT DES DETTES				Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligatoires convertibles (1)				7Y									
Autres emprunts obligatoires (1)				7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)				à 1 an maximum à l'origine		VG							
				à plus d'1 an à l'origine		VH	1 427 915	215 494	791 131	421 290			
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				8A									
Fournisseurs et comptes rattachés				8B	504		504						
Personnel et comptes rattachés				8C									
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				8D	213		213						
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices			8E									
	Taxe sur la valeur ajoutée			VW	42 800		42 800						
	Obligations cautionnées			VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés			VQ	14		14						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				8J									
Groupe et associés (2)				VI	102 085		102 085						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)				8K									
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *				ZZ									
Produits constatés d'avance				8L									
TOTAUX				VY	1 573 531	VZ	361 110	791 131	421 290				
RENVOLS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice			VJ	1 400 000	(2)	Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques VL					
		Emprunts remboursés en cours d'exercice			VK		* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD						

RIVAGE
Société par actions simplifiée
au capital de 200 000 euros
Siège social : Allée des Capucins
49400 DISTRE
921 719 522 RCS ANGERS

RAPPORT DE GESTION
SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS
LE 31 DECEMBRE 2023

Chers associés,

Nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire en application des statuts et de l'article L 227-9 du Code de commerce pour vous rendre compte de l'activité de la Société au cours de l'exercice clos le 31/12/2023, des résultats de cette activité et des perspectives d'avenir, et soumettre à votre approbation le bilan et les comptes annuels dudit exercice. Ces comptes sont joints au présent rapport.

Nous vous rappelons que les convocations à la présente assemblée vous ont été régulièrement adressées ainsi que tous les documents prévus aux statuts.

SITUATION ET ACTIVITE DE LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE

Notre société a pour activité la gestion de filiales dans le domaine du bâtiment

L'exercice clos le 31 décembre 2023 a été marqué par la gestion de la 1^{ère} année suite à l'achat.

Notre société a pour filiale : - 3C ETANCHEITE ; qui a une activité directe ou indirecte concernant les travaux publics, l'étanchéité, la fabrication de tous produits manufacturés et de synthèse

EVENEMENTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Il est précisé qu'aucun événement important n'est survenu entre la date de la clôture de l'exercice et la date d'établissement du présent rapport.

ACTIVITES EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

Eu égard à l'article L 232-1 du Code de commerce, nous vous informons que la Société n'a pas engagé de politique en matière de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

SK

EVOLUTION PREVISIBLE DE LA SITUATION DE LA SOCIETE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Il est précisé qu'à court terme, la situation et les perspectives d'avenir de la Société sont les suivantes :
Le but est de poursuivre l'activité de la filiale en respectant les termes du pacte d'actionnaires.

FILIALES ET PARTICIPATIONS

L'activité des filiales et des sociétés dans lesquelles la société a une participation a été présentée dans le cadre de l'exposé sur l'activité de la Société.

Nous vous rappelons que le tableau des filiales et participations est annexé au bilan.

PRISES DE CONTROLE

Au cours de l'exercice écoulé, notre Société a pris le contrôle des sociétés suivantes :

100 % du capital de la société 3C ETANCHEITE

EXPOSE SUR LES RESULTATS ECONOMIQUES ET FINANCIERS

CHIFFRE D'AFFAIRES

Au titre de l'exercice clos le 31/12/2023, nous vous informons que l'exercice écoulé a permis la réalisation d'un chiffre d'affaires HT de 214 000 euros contre 0 euros pour l'exercice précédent, représentant une variation de 0 % par rapport à l'exercice précédent.

RESULTAT D'EXPLOITATION

Le montant total des produits d'exploitation pour l'exercice écoulé s'est élevé à 214 000 euros contre 0 euros pour l'exercice précédent, représentant une variation de 0 % par rapport à l'exercice précédent.

Le montant total des dotations aux amortissements et provisions pour l'exercice écoulé s'est élevé à 0 euros contre 0 euros pour l'exercice précédent, représentant une variation de 0 % par rapport à l'exercice précédent.

Le montant total des charges d'exploitation pour l'exercice écoulé s'est élevé à 45 468,26 euros contre 2 662,05 euros pour l'exercice précédent, représentant une variation de 1 608,01 % par rapport à l'exercice précédent.

En conséquence, le résultat d'exploitation pour l'exercice écoulé s'établit à 1 685 321,74 euros contre - 2 662,05 euros pour l'exercice précédent, représentant une variation de 63 409,16 % par rapport à l'exercice précédent.

Il est précisé que la Société n'a supporté aucune dépense de travail intérimaire.

RESULTAT FINANCIER

Le montant total des produits financiers pour l'exercice écoulé s'est élevé à 904 700,02 euros contre 0 euros pour l'exercice précédent, représentant une variation de 0 % par rapport à l'exercice précédent.

Le montant total des charges financières pour l'exercice écoulé s'est élevé à 27 915 euros contre 0 euros pour l'exercice précédent, représentant une variation de 0 % par rapport à l'exercice précédent.

En conséquence, le résultat financier pour l'exercice écoulé s'établit à 876 785,02 euros contre 0 euros pour l'exercice précédent, représentant une variation de 0 % par rapport à l'exercice précédent.

RESULTAT COURANT AVANT IMPOT

Le résultat courant avant impôts de l'exercice écoulé ressort ainsi à 1 045 316,76 euros contre -2 662 euros pour l'exercice précédent soit une variation de 39 368,09 % par rapport à l'exercice précédent.

RESULTAT EXCEPTIONNEL

Le montant total des produits exceptionnels pour l'exercice écoulé s'est élevé à 28 euros contre 0 euros pour l'exercice précédent, représentant une variation de 0 % par rapport à l'exercice précédent.

Le montant total des charges exceptionnelles pour l'exercice écoulé s'est élevé à 198,12 euros contre 0 euros pour l'exercice précédent, représentant une variation de 0 % par rapport à l'exercice précédent.

En conséquence, le résultat exceptionnel pour l'exercice écoulé s'établit à -169,91 euros contre 0 euros pour l'exercice précédent, représentant une variation de 0 % par rapport à l'exercice précédent.

IMPOT SUR LES SOCIETES

L'impôt sur les sociétés de l'exercice écoulé ressort ainsi à 47 536 euros contre 0 euros pour l'exercice précédent soit une variation de 0 % par rapport à l'exercice précédent.

K

RESULTAT NET

Ainsi, le résultat net de l'exercice se solde par un bénéfice de 997 610,85 euros contre une perte de - 2 662,05 euros au titre de l'exercice précédent, soit une variation de 37 575,28 % par rapport à l'exercice précédent.

BILAN

Au 31/12/2023, le total du bilan de la Société s'élevait à 2 768 480,2 euros contre 1 617 337,95 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 71,17 %.

PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2023 ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous proposons d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 997 610,85 euros de la manière suivante :

Origine

- Report à nouveau antérieur :	714,73 euros
- Résultat bénéficiaire de l'exercice :	<u>335 171,53 euros.</u>
	335 886,26 euros

Affectation

- Dotation aux autres réserves, soit	335 000,00 euros
- Au report à nouveau, soit	<u>886,26 euros.</u>
	335 886,26 euros

RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons qu'il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes au titre des trois précédents exercices.

h

DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Il est précisé que les comptes de l'exercice écoulé ne présentent pas de charges non déductibles du résultat fiscal, dépenses dites « somptuaires » et de frais généraux non déductibles, tels que visés aux articles 39,4 et 39,5 du Code général des impôts.

Il sera donc proposé aux associés, conformément aux articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, de constater l'absence de dépenses et charges visées aux articles 39,4 et 39,5 dudit code.

CONVENTIONS REGLEMENTEES

Notre société n'ayant pas de Commissaire aux comptes, vous entendrez la lecture du rapport spécial de votre Président sur les conventions visées à l'article L 227-10 du Code de commerce.

Nous espérons que ce qui précède recevra votre agrément et que vous voudrez bien voter les résolutions qui vous sont soumises.

Fait à Distré
Le 15/05/2024

Le Président
Monsieur Stéphane RIVERAIN

